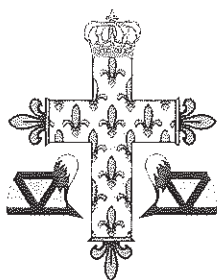


ANNEXES

1. Décision du maire n°2013/03/51 du 26 février 2013 relative à l'achat d'une enquête d'opinion auprès de l'IFOP ;
2. Délibération n°2013/04/2 présentée au conseil municipal du 18 avril 2013, relative à la présentation des résultats de l'enquête d'opinion (2 pages) ;
3. Présentation des résultats de l'enquête d'opinion faite en conseil municipal du 18 avril 2013, avec les commentaires de la mairie (19 pages) ;
4. Rapport de l'IFOP de mars 2013 sur l'enquête d'opinion, intitulé « le climat politique à Saint-Cyr-l'Ecole » (60 pages) ;
5. Confirmation de commande de l'IFOP, accompagnée de la proposition méthodologique et budgétaire (7 pages) ;
6. Marché public (Cahier des Clauses Particulières) relatif à l'enquête d'opinion (4 pages) ;
7. Courrier de M. le Préfet des Yvelines à M. le Maire de Saint-Cyr-l'Ecole, en date du 22 juillet 2013, relatif à la légalité du financement de l'enquête par la commune ;
8. Article du Parisien du 24 avril 2013, titré « l'association veut faire payer le sondage par le maire ».



SAINT-CYR-L'ÉCOLE[®]
(YVELINES)

DECISION DU MAIRE N° 2013/03/51 PRISE EN VERTU DE
LA DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2008

Objet : ENQUETE D'OPINIONS AUPRES DES HABITANTS.

Le Maire de SAINT-CYR-L'ÉCOLE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics issu du décret n° 2006-275 du 1^{er} août 2006 et notamment son article 28,

Vu le décret n° 2011-1853 du 9 décembre 2011 modifiant certains seuils du Code des Marchés Publics,

Vu la délibération n° 2008/03-02/02 du 27 mars 2008 par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire une partie de ses propres attributions et en cas d'empêchement de Monsieur le Maire, à Monsieur Christian MAMY, 1^{er} adjoint au Maire en application de la délibération n° 2012/03/22 du 22 mars 2012 modifiant la délibération n° 2008/03-02/02 du 27 mars 2008,

Vu la consultation effectuée auprès d'organismes de sondages susceptibles d'effectuer une enquête d'opinions auprès des habitants,

Considérant que la proposition de l'IFOP – 35 rue de la Gare – 75019 PARIS est économiquement la plus avantageuse et répond aux besoins de la commune,

DECIDE :

Article 1 :

L'enquête d'opinions auprès des habitants sur leur perception et leurs attentes à l'égard de l'action municipale est confiée à l'IFOP – 35 rue de la Gare – 75018 PARIS.

Article 2 :

Le montant total de la prestation retenue s'élève à 12 000 € HT, soit 14 352 € TTC.

Article 3 :

La dépense afférente à cette prestation sera inscrite au Budget Primitif 2013.

Article 4 :

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie et Madame le Receveur Municipal sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution de la présente décision.

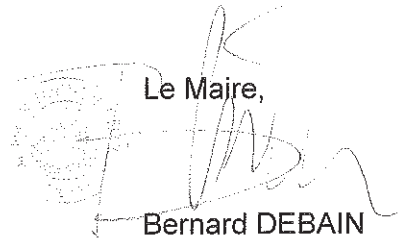
Fait à Saint-Cyr-l'École, le 26 février 2013

Certifié exécutoire

par affichage en mairie le : 27 FÉVRIER 2013

et par transmission

en Préfecture des Yvelines le : 27 FÉVRIER 2013



Le Maire,
Bernard DEBAIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2013

Réf : 2013/04/2 - OBJET : RESULTATS DE L'ENQUETE D'OPINION AUPRES DES HABITANTS SUR LEUR PERCEPTION ET LEURS ATTENTES A L'EGARD DE L'ACTION MUNICIPALE A SAINT-CYR-L'ECOLE.

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

Monsieur le Maire expose que dans le but de connaître le sentiment général des Saint-Cyriens à l'égard de leur ville, sur les actions menées par la municipalité depuis 2008 et sur les projets envisagés pour les deux prochaines années, les services d'un institut de sondage ont été recherchés en vue de mener une enquête auprès des habitants.

A l'issue d'une consultation effectuée en février 2013 auprès d'organismes spécialisés, l'offre de IFOP a été retenue, comme stipulé dans la décision du Maire jointe au présent dossier, sous le numéro n°2013/03/51.

Le dispositif méthodologique de l'IFOP s'est articulé autour des objectifs suivants :

- connaître le regard des habitants sur l'action municipale ;
- dresser un état des lieux de l'opinion des habitants en cernant notamment les éléments de satisfaction et d'insatisfaction en vue de mesurer l'importance donnée à certains thèmes tels que la circulation, la propreté, aux travaux publics ou à la sécurité ;
- évaluer le jugement sur les projets et les réalisations en cours ;
- identifier les attentes des habitants ;
- déterminer les traits d'image de la municipalité auprès des habitants ;
- établir un premier état des lieux du rapport de force électoral.

Les conclusions de cette étude effectuée dans le cadre d'interviews par téléphone auprès d'un échantillon de personnes qui permet une connaissance plus précise de l'opinion, des perceptions et des attentes des administrés ainsi que des éléments concrets et opérationnels seront présentées au Conseil Municipal pour information et afin que les conseillers municipaux puissent en prendre acte en séance plénière.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2013

Réf : 2013/04/2 - OBJET : RESULTATS DE L'ENQUETE D'OPINION AUPRES DES HABITANTS SUR LEUR PERCEPTION ET LEURS ATTENTES A L'EGARD DE L'ACTION MUNICIPALE A SAINT-CYR-L'ECOLE.

PROJET DE DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré ;

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la décision du Maire numéro 2013/03/51 du 26 février 2013, relative à l'enquête d'opinions effectuée auprès des habitants par l'IFOP (Institut Français d'Opinion Publique) ;

Considérant qu'il y a lieu de présenter à l'ensemble des conseillers municipaux, les résultats de l'enquête d'opinion réalisée par l'IFOP et relative à la perception des habitants et à leurs attentes à l'égard de l'action municipale depuis 2008 ;

Prend acte des résultats de l'enquête d'opinion réalisée auprès des habitants sur leur perception et leurs attentes à l'égard de l'action municipale à Saint-Cyr-l'Ecole réalisée par l'IFOP.



Climat municipal à Saint-Cyr-l'École Mars 2013

Présentation

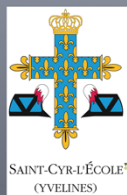
Sondage réalisé par téléphone du 26 au 28 février 2013 auprès d'un échantillon de **502** personnes, représentatif de la population saint-cyrienne âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par quartier.

Pour mémoire ce sondage a été réalisé avant les révélations de Jérôme Cahuzac ...

Vivre dans sa ville

La satisfaction de vivre à Saint-Cyr-l'École et les attentes à l'égard de la municipalité



La première partie de l'enquête porte sur le ressenti et les attentes des Saint-Cyriens

Dans ce document, il va être fait référence, dans certaines slides, à la « Norme Ifop ». Celle-ci est constituée par les résultats d'une enquête réalisée par l'Ifop auprès d'un échantillon national représentatif de personnes résidant dans des villes de 20 000 habitants et plus (Janvier 2013) et par la moyenne des résultats observés par l'Ifop dans des villes de taille similaire, en région Ile de France dans le cadre d'études de ce type depuis 2008.

Etes vous satisfait de vivre à Saint-Cyr-l'École ?

		Moyenne Régionale Norme IFOP
■ Total Satisfait	90%	83%
■ <i>Très satisfait</i>	35%	
■ <i>Assez satisfait</i>	55%	
■ Total pas satisfait	10%	17%
■ <i>Peu satisfait</i>	8%	
■ <i>Pas du tout satisfait</i>	2%	

7 points de mieux que la moyenne régionale, le moins que l'on puisse dire c'est que les Saint-Cyriens aiment leur ville

Avez-vous le sentiment de vivre dans une commune :

- Plutôt en expansion 77%
- Plutôt en déclin 22%
- Ne se prononcent pas 1%

Les prophètes du déclin en seront pour leurs frais. En même temps difficile de se penser dans une ville qui bat de l'aile lorsque l'on accueille 4 000 habitants de plus en dix ans.

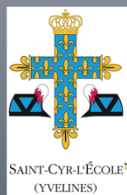
Sur lequel de ces sujets la municipalité devrait-elle agir prioritairement ?

Rang			Moyenne régionale Norme Ifop	Rang
1.	L'action en faveur des jeunes	82%	85%	3
2.	Les crèches et les garderies	80%	86%	2
3.	Les activités culturelles	63%	76%	8
4.	La vie associative	62%	68%	9
5.	Le logement	61%	82%	5
6.	La sécurité	60%	88%	1
7.	Le stationnement	57%	81%	6
8.	Les transports en commun	56%	78%	7
9.	La propreté et l'entretien de la ville	49%	84%	4

Cette question mesure concrètement les conditions de vies favorables à Saint-Cyr. Avec 88% de demande d'action prioritaire, la Sécurité est la première préoccupation de franciliens. Elle n'arrive, avec 60% qu'au sixième rang des préoccupations des Saint-Cyriens. Les Saint-Cyriens ont des préoccupations classiques en ce qui concerne l'action en faveur des jeunes et le développement des places de crèches. Raison pour laquelle nous poursuivons et amplifions nos efforts dans ces domaines. Il n'en demeure pas moins qu'en reléguant la sécurité respectivement au 6^{ème} et 9^{ème} rang, ils nous font très clairement comprendre que dans ces domaines, nous leur apportons les solutions adéquates.

Action municipale

Appréciation globale et détaillée de l'action de la municipalité



Cette seconde vague de question porte sur l'appréciation de l'action municipale

Estimez vous que, sur l'ensemble de la commune, la municipalité accomplit un travail ... ?

		Moyenne Régionale Norme Ifop
■ Total Excellent / Bon	72%	72%
■ <i>Excellent</i>	4%	8%
■ <i>Bon</i>	68%	64%
■ Total Médiocre / Mauvais	28%	28%
■ <i>Médiocre</i>	20%	24%
■ <i>Mauvais</i>	8%	4%

L'appréciation du travail de la municipalité est parfaitement dans la norme statistique avec un taux de satisfaction de 72%

Depuis 2002 la municipalité n'a pas augmenté les impôts. Dans les années à venir souhaitez-vous qu'elle ...

- Poursuive cette politique pour préserver le pouvoir d'achat des habitants **51%**
- Baisse les impôts pour redonner du pouvoir d'achat aux habitants **39%**
- Augmente les impôts pour compenser le désengagement à venir de l'Etat **9%**

Total pour une stabilisation ou une baisse des impôts

90%

En ces temps de lutte contre les déficits par la pressurisation toujours croissante du contribuable, il est intéressant, pour les champions de la dépense publique de noter que 90% des Saint-Cyriens sont opposés à toute hausse d'impôts. Etonnant, non ?

Pour chacun des points suivants estimez vous le bilan de la municipalité :

1ere partie

	Plutôt Positif	Plutôt négatif
■ Accueil du public dans les services municipaux	81%	18%
■ Propreté de la ville	77%	23%
■ Sécurité des personnes	72%	28%
■ Activités culturelles	71%	29%
■ Information municipale	70%	29%
■ Activités et équipements sportifs	68%	32%
■ Action en faveur des écoles	65%	34%

Ces deux slides montrent les points forts et les améliorations à porter à l'action municipale

Pour chacun des points suivants estimez vous le bilan de la municipalité :

Suite et fin

	Plutôt Positif	Plutôt négatif
■ Environnement, espaces verts	65%	35%
■ Vie associative	63%	36%
■ Action séniors	58%	36%
■ Développement offre de logements	57%	43%
■ Action en faveur des jeunes	53%	45%
■ Aide aux moins favorisés	51%	43%
■ Développement économique	47%	53%
■ Crèches et garderies	44%	53%

Seul le développement économique (compétence VGP) et les crèches recueillent une majorité d'opinion négatives. En partant de zéro en activité économique et en place de crèche, il est évident qu'il est presque impossible de rattraper en 10 ans, 80 années d'inactions.

Pour chacune des réalisations suivantes, diriez vous que vous êtes :

	Plutôt Satisfait	Plutôt mécontent
1. Création d'une nouvelle piscine	78 %	21 %
2. Fleurissement propreté de la ville	77 %	23 %
3. Constructions du nouveau marché couvert	76 %	22 %
4. Soutien scolaire en ligne gratuit pour tous	74 %	13 %
5. La ZAC de l'Abbaye	74 %	13 %
6. La création de crèches	74 %	13 %

Voilà qui va clore un certain nombre de polémiques stériles qui nous ont occupées de longues heures dans cette enceinte.

Pour chacun des projets suivants qu'envisage votre municipalité y êtes vous :

	Favorable	Opposé
■ Développement des résidences services pour les séniors	94%	6%
■ Accueil de nouvelles entreprises dans des zones dédiées	92%	7%
■ Agrandissement et modernisation de la bibliothèque municipale	91%	9%
■ Modernisation des services publics locaux	85%	15%
■ Lutte contre l'échec scolaire au moyen des outils numériques	82%	17%
■ Création d'un éco quartier dans la ZAC Charles Renard	80%	17%

idem

Notoriété

L'image du Maire et de l'équipe municipale



Nous entrons dans le vif des choses

Pouvez vous citer le nom du Maire de votre ville ?

Question ouverte, réponses non suggérées

■ Bernard DEBAIN	60%
■ Autres citations	3%
■ Ne se prononcent pas	37%

Ces chiffres sont des citations spontanées, non suggérées.

Etes-vous satisfait ou mécontent de votre Maire, Bernard DEBAIN ?

■ Très satisfait	8%
■ Plutôt satisfait	59%
■ Plutôt mécontent	22%
■ Très mécontent	11%



Pour chacun des qualificatifs suivants, dites, si selon vous, il s'applique à votre Maire :

■ Honnête	75%
■ A de l'expérience	72%
■ A un projet pour la ville	69%
■ Disponible	69%
■ Compétent	67%
■ Défend les intérêts de la ville	66%
■ Proche des préoccupations des gens	60%
■ Bon gestionnaire	60%
■ Dynamique	57%

Municipales 2014

Intentions de vote pour les élections municipales



Le meilleur pour la fin

Si les élections avaient lieu dimanche prochain pour laquelle des listes suivantes voteriez vous :

■ Union de la Gauche conduite par Daniel GUERSON	41%
■ UMP conduite par Bernard DEBAIN	38%
■ Divers droite	12%
■ Front National	9%

C'est un test de stress qui confirme, oh surprise, qu'une liste d'Union de la gauche fait mieux au premier tour qu'une droite éparpillée. A noter le score significatif du Front National sans qu'aucune section spécifique n'anime le terrain.

Total droite : 56% en tenant compte d'un fractionnement 2/3 – 1/3 des reports du Front National

En cas de second tour, pour laquelle de ces listes voteriez vous :

- Union de la Gauche conduite par Daniel GUERSON 48%
- UMP conduite par Bernard DEBAIN 52%

56% - 4% = 52% à Saint-Cyr, le FN doit se reporter un peu plus sur la gauche que sur la droite ...

Mais bien sûr, toutes ces mesures c'était avant ... avant Cahuzac